

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 6 (1967-1968)  
**Heft:** 24

**Artikel:** L'enquête du "Courrier Suisse" en chiffres  
**Autor:** C.A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-911123>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tation amènera plus de clarté dans les questions à traiter qui sont proprement de son ressort et permettra de mieux préciser leur ordre d'urgence.

Une seconde impression qui vient au secours de la première, c'est la satisfaction ressentie à l'annonce qu'il y aura bientôt en fonction un nouveau directeur assurant la coordination des activités du Secrétariat au travail duquel il faut par ailleurs rendre un hommage mérité. Une troisième impression nous est laissée par le magnifique travail de Mme Dr S. Arnold qui a organisé l'enquête effectuée par l'ECHO, la revue des Suisses de l'étranger et en a tiré des conclusions (il en sera question en détail dans notre prochain Courrier), qui rejoignent dans les grandes lignes les indications recueillies à l'occasion du sondage d'opinion organisé par le Groupe de travail et dont vous trouverez plus loin les commentaires.

Du point de vue de l'information entre autres, nos lecteurs souhaiteraient un bulletin plus étoffé à parution plus fréquente. La commission de rédaction doit une fois de plus faire face à deux problèmes qu'elle connaît bien, au moment où le COURRIER SUISSE entre dans sa sixième année. Elle va proposer la constitution d'une commission élargie qui sera chargée d'une part d'étudier l'extension de la collaboration à notre organe, d'autre part de revoir le problème du financement. Ce qui existe, est évidemment perfectible, mais sans vouloir préjuger de l'avenir, il nous semble que les améliorations souhaitées dépendront essentiellement de l'intérêt réel manifesté par notre communauté au développement de l'information, indépendamment de l'effort qui doit être entrepris en Suisse même dans ce domaine.

Notre communauté est appelée à prendre davantage conscience des tâches à accomplir, que ce soit à propos de l'avenir de notre bulletin ou de l'organisation même de ses rouages. Au point où nous en sommes, mieux vaut donc résoudre dans notre cadre les problèmes qui nous sont posés en y apportant des solutions valables. AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA !

awk.

## L'ENQUETE DU « COURRIER SUISSE » EN CHIFFRES

Le questionnaire qui accompagnait le numéro de mai du « Courrier » a été distribué à environ 3.000 familles suisses établies en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Il nous semble superflu de revenir sur le but de ce sondage exposé dans ces colonnes, et nous passons immédiatement à son examen statistique.

Le groupe de travail a reçu 129 réponses, ce qui correspond à 4,3% des formulaires remis : c'est peu, mais c'est suffisant pour lui donner une idée des désirs et aspirations de nos compatriotes.

I. — L'étude de la répartition régionale donne les résultats suivants.

Arrondissement consulaire de Bruxelles (toute la Belgique sauf les provinces d'Anvers et du Limbourg) : 110.

Arrondissement consulaire d'Anvers (provinces d'Anvers et du Limbourg) : 15.

Grand-Duché de Luxembourg : 4.

En ce qui concerne le sexe, 26 réponses émanent de **dames (21%)** et 103 d'**hommes (79%)**.

L'examen de l'âge de ceux qui ont répondu est intéressant et instructif :

21 à 30 ans : 22, soit 17 %	} 39 %
31 à 40 ans : 21, soit 17 %	
41 à 50 ans : 35, soit 27 %	
51 à 60 ans : 8, soit 6 %	
61 à 70 ans : 26, soit 20 %	
plus de 70 ans : 17, soit 13 %	

Nous n'avons trouvé aucune réponse de lecteurs de moins de 20 ans, ce qui conduit à la déduction que, soit les jeunes n'ont pas été touchés par le Courrier, soit que c'est le chef de famille qui a répondu, ce qui semble être le cas.

II. — Relations avec les instances officielles suisses en Belgique.

L'unanimité reconnaît la courtoisie, la compétence, le dévouement de tous.

III.

	Oui	Non	Sans
Etes-vous affilié à une société ?	71 (55 %)	54 (42 %)	4
Désirez-vous vous affilier ?	21	21	10

Parmi les motifs de non affiliation, l'on note l'absence d'informations sur les groupements, la résidence trop éloignée, les nécessités du travail et enfin, chez de nombreux jeunes, le désir d'entrer en contact avec d'autres milieux que les milieux suisses à l'heure où se fait l'Euro-pe.

Nos lecteurs semblent avoir été embarrassés par la question relative à un éventuel regroupement des sociétés. Seuls 40% répondent et encore les opinions sont très partagées (24 contre 25).

IV.

	Oui	Non	Sans
Désirez-vous être mieux informé sur la vie en Suisse ?	66	16	—
Désirez-vous être informé sur la vie des autres communautés suisses ?	84	26	19
Estimez-vous que le peuple suisse est suffisamment informé sur la 5e Suisse ?	20	84 (65 %)	25

En ce qui concerne les moyens à utiliser pour une meilleure information, 66 donnent la préférence à un périodique alors que 25 souhaitent l'être par le truchement de la radio.

Nos compatriotes sont logiques avec eux-mêmes et sont prêts à souscrire un abonnement (76 voix pour, 23 contre, 30 abstentions). Il en est de même pour la création éventuelle d'un secrétariat permanent : 50% des réponses lui sont favorables et l'estiment utile et sont d'accord de le soutenir de leurs deniers.

V. — Le « Courrier Suisse » réunit la quasi unanimité des suffrages : 108 lecteurs se déclarent satisfaits, 5 non et 16 restent muets. C'est ici l'occasion d'adresser nos chaleureux remerciements à l'équipe rédactionnelle au nom de la communauté pour son dévouement. La rubrique « La Suisse en bref » récolte le maximum d'éloges. Sur 69 suggestions exprimées quant aux modifications éventuelles à apporter, 43 désireraient une parution plus fréquente de notre bulletin, 16 proposent de nouvelles rubriques et 8 une autre présentation. Conséquents avec eux-mêmes, les lecteurs sont disposés dans une proportion de 60% de souscrire un abonnement.

VI. — Enfin, en ce qui concerne la dernière question, celle de savoir si dans l'éventualité de l'octroi ultérieur des droits politiques, nos compatriotes les exerceraient, les résultats s'établissent comme suit :

de temps à autre	27 %
jamais	3 %
régulièrement	70 %

L'enquête a apporté au groupe de travail une quantité appréciable de suggestions, de propositions, qui vont être étudiées; certaines méritent un examen avec le S.S.E. à Berne.

Avant de terminer ce bref compte-rendu, nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance à tous ceux et à toutes celles qui ont pris la peine de répondre à notre questionnaire et les assurer qu'au cours des prochains mois, leurs propositions seront étudiées soigneusement.

Mais un grand problème reste posé au groupe de travail : si les 4,3% ont exprimé leur opinion, qu'elle est celle des 95,7% restants...

C. A.